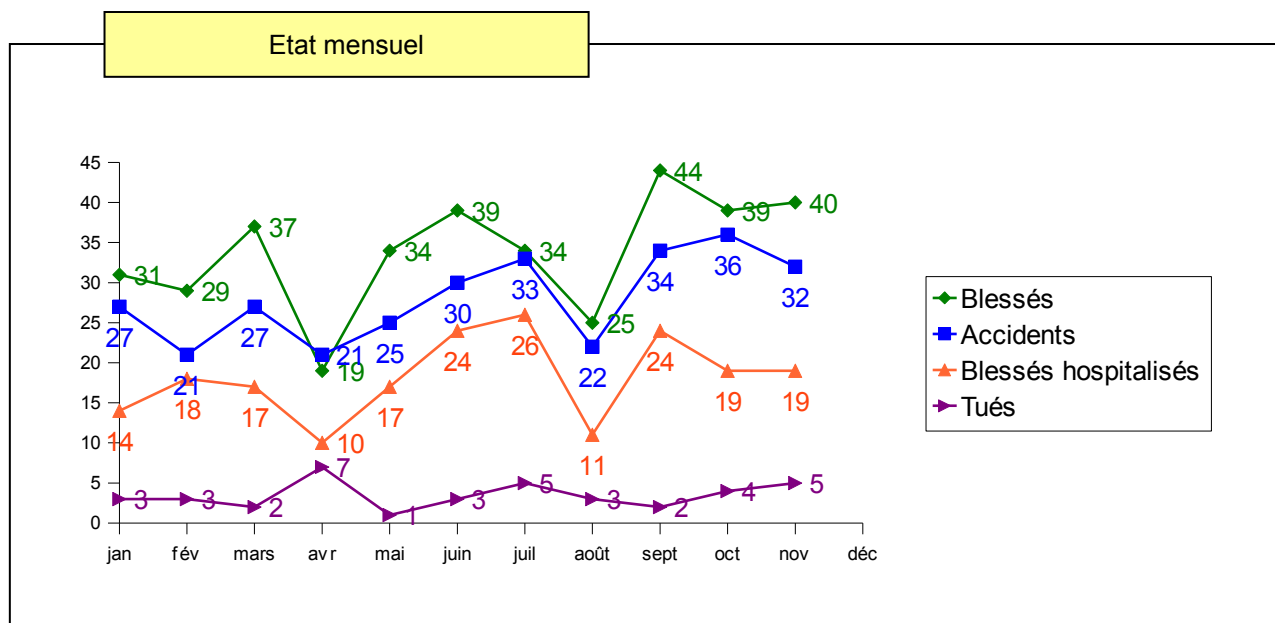


**ACTUALITÉS**

**Bilan mensuel : NOVEMBRE 2012**



Observations

**Jeudi 1er novembre à 17h00, sur la RD 32 et RD 274, hors agglomération de Vanclans :** le conducteur d'un VL refuse la priorité au carrefour formé par les RD32 et RD274 à un autre véhicule. Le passager arrière gauche du premier véhicule, âgé de 70 ans, décède sur les lieux de l'accident.

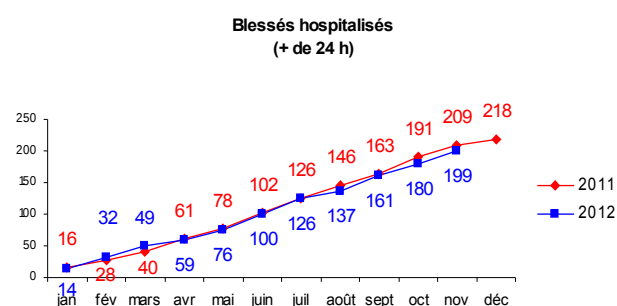
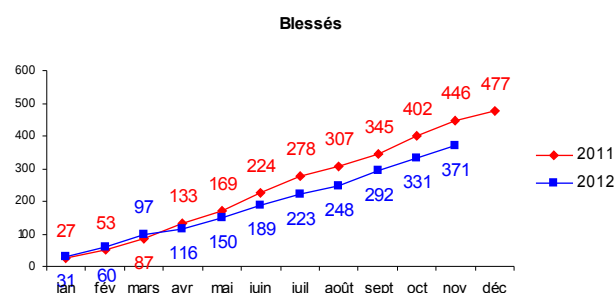
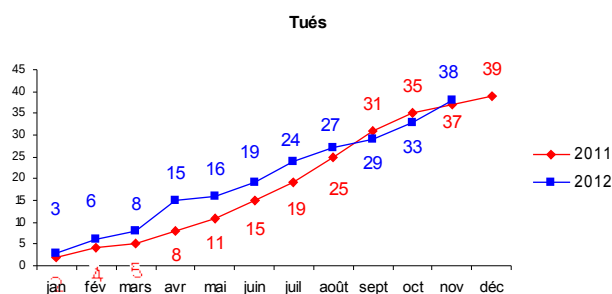
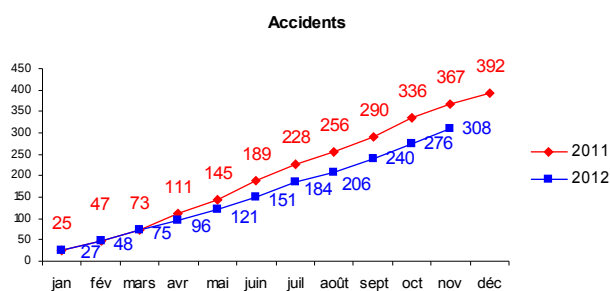
**Cause : alcool .**

**Vendredi 16 novembre à 02h40, sur la RD 461, hors agglomération de Villers le Lac :** un homme âgé de 21 ans circule seul à bord de son VL. Il dépasse dangereusement un véhicule dans un virage en franchissant une ligne blanche et vient percuter un véhicule circulant en sens inverse. Il décède le lendemain à l'hôpital. **Cause : vitesse - dépassement.**

**Samedi 24 novembre à 07h30, sur la RD 461, hors agglomération de Fournets-Luisans :** une femme âgée de 18 ans perd le contrôle de son VL qui quitte la chaussée et vient percuter un arbre situé en contrebas de l'accotement. La conductrice décède sur les lieux de l'accident. Le passager de 20 ans décède le lendemain. **Cause : vitesse.**

**Dimanche 25 novembre à 07h30, sur la RD 673, hors agglomération de Saint-Vit :** un homme âgé de 20 ans, seul à bord, perd le contrôle de son véhicule qui quitte la chaussée et vient percuter un arbre. **Cause : vitesse.**

## Cumul sur l'année



Source BAAC pour 2011 et ATB pour 2012



## Le Haut-Doubs : Un enjeu du Document Général d'Orientations 2013-2017

Les accidents, sur ce secteur du département, connaissent une gravité élevée : **plus de 85% des accidents qui surviennent sur le Haut-Doubs sont graves ou mortels**. De plus, les enjeux vitesse et alcool y sont fortement représentés avec respectivement 24,7% des accidents liés à la vitesse (contre 14,6% pour l'ensemble des accidents du département) et 16% des accidents avec alcool (contre 12,9%).



Suite à l'identification de cet enjeu dans le cadre du prochain DGO, plusieurs orientations ont été déterminées par les acteurs locaux de la sécurité routière dans un objectif de faire diminuer l'insécurité routière sur ce secteur.

### Quelques exemples :

- Communiquer sur l'intérêt de la pratique du covoiturage
- Sensibiliser les frontaliers sur les risques encourus (à travers notamment l'amicale des frontaliers)
- Redonner du sens à la sanction (relation à l'infraction, expliquer le pourquoi de la règle)
- Dans le Plan Départemental de Contrôle Routier, prévoir un volet spécifique de contrôle des frontaliers y compris hors des axes très chargés.

## L'avis des partenaires locaux sur l'accidentologie du Haut-Doubs :

Interview de M. Jean Bourdin, Chef adjoint du Service Territorial d'Aménagement de Pontarlier - Conseil Général.



### **1 : Quel est votre ressenti sur l'accidentologie du secteur du Haut-Doubs ?**

Malheureusement, nous pouvons constater beaucoup d'accidents graves en fin de semaine qui impliquent notamment des jeunes. Les facteurs vitesse, alcool, fatigue et le manque d'expérience sont souvent à déplorer. La vie festive importante du secteur constitue certainement un facteur aggravant.

Les caractéristiques des routes du Haut Doubs (sinueuses, pentues et peu larges) peuvent augmenter le sentiment d'insécurité. Cependant, il ne faut pas oublier les comportements inconscients de certains usagers de la route, dont une partie est liée aux déplacements des frontaliers avec des véhicules puissants et des conducteurs toujours pressés.

Toutefois, ces considérations ne doivent pas être généralisées. Fort heureusement, une majorité d'usagers, particuliers et professionnels, fait preuve de civisme, de discipline et de prudence sur la route.

### **2 : Quelles actions le Conseil général met-il en place en faveur de la sécurité routière?**

Je peux affirmer que le Conseil général fait de la sécurité routière une priorité.

Pour le STA de Pontarlier, en charge de la surveillance de 1300 kms de routes départementales, diverses interventions au quotidien concourent à cet objectif afin d'offrir les conditions de circulation les plus sûres: l'entretien des chaussées (renouvellement des couches de surface, maintenance...), la mise aux normes de la signalisation verticale et des dispositifs de retenue...

De plus, chaque année des aménagements de carrefours ou de sections de route à problèmes sont mis en œuvre par nos soins.

Nous intervenons également selon la logique d'itinéraire, en traitant des axes sensibles, comme la RD 437 entre Pontarlier et Maiche, avec la suppression ou la protection des obstacles et l'élimination de tout ce qui peut constituer un danger.

Par ailleurs, le conseil général accompagne, techniquement et financièrement, les communes dans des opérations d'aménagement de sécurité en agglomération.

Nous intégrons à présent des actions de préventions, telles que la mise en place des silhouettes noires sur tous les accidents mortels et à partir de 2013, le déploiement d'un programme de 150 radars pédagogiques, récemment décidé par le Conseil général.

En outre, notre collectivité souhaite que les contrôles et les sanctions, si besoin, soient renforcés sur les routes départementales et des démarches sont faites par le Président auprès de l'État pour la mise en place de radars vitesse moyenne (2 sont envisagés en 2013 sur le STA de Pontarlier).

### **3 : Quelles sont selon vous les orientations d'actions à privilégier pour faire reculer l'insécurité routière dans le Haut-Doubs?**

Aujourd'hui le travail conduit sur les routes départementales ne peut suffire à régler ces problèmes.

Il faut une prise de conscience et une éducation de tous les usagers de la route qui doivent changer leur comportement.

Avec l'aide des forces de l'ordre, des actions doivent être menées pour susciter un changement profond des comportements. Je pense que la répression ciblée est nécessaire, surtout avec les moyens techniques aujourd'hui disponibles (détection des grands excès de vitesse...).



Interview de Mme Marie-Claude  
Masson, première adjointe au  
Maire de la Ville de Pontarlier



### **1 : Quel est votre ressenti sur l'accidentologie du secteur du Haut-Doubs ? Pour autant peut-on parler d'un sentiment général d'insécurité sur les routes de ce secteur ?**

Nul ne peut nier l'augmentation des accidents mortels sur les routes du Haut-Doubs au cours de l'année 2012. Tous ne sont pas dû à la vitesse et beaucoup d'autres imprudences ont été relevées.

Toutefois je ne parlerai pas d'insécurité sur les routes de ce secteur. Le flux de circulation est considérable sur l'axe franco-suisse, eu égard aux déplacements quotidiens des frontaliers. Ce trafic a pour conséquence des bouchons bien connus, des voies très encombrées, sans oublier les innombrables poids lourds! Je parlerai plutôt d'un réseau routier qui n'est plus adapté à un tel trafic. Les gens du Haut-Doubs ne sont pas moins bons conducteurs que les autres!

### **2 : Quelles actions la Ville de Pontarlier met-elle en place en faveur de la sécurité routière ?**

La Ville de Pontarlier, sur son territoire, a pris des mesures diverses en faveur de la sécurité routière :

- surélévation de chaussées
- limitation de vitesse sur des tronçons donnés (30)
- rétrécissement de chaussées
- aménagement de carrefours
- plan de circulation et usage de mobilier urbain
- usage de deux radars pédagogiques mobiles, à lecture de données.

### **3 : Quelles sont selon vous les orientations d'actions à privilégier pour faire reculer l'insécurité routière dans le Haut-Doubs ?**

Comment faire reculer l'accidentologie dans le Haut-Doubs? Il n'y a pas de « solution miracle ».

Sans doute des améliorations des infrastructures routières sont indispensables et urgentes. La RN57, axe essentiel et vital pour notre territoire, doit être prise en considération avec le contournement, adapté au trafic actuel, de Pontarlier - la Cluse et Mijoux.

Par ailleurs, il faut que chaque automobiliste fasse preuve de civisme et ait l'intelligence du bon conducteur, c'est-à-dire la prudence, la sobriété et le respect de l'autre.

Cette éducation au «bien conduire» est à inculquer aux jeunes, à la fois futurs conducteurs ou déjà conducteurs. Une sensibilisation toujours plus poussée s'impose auprès de cette population.

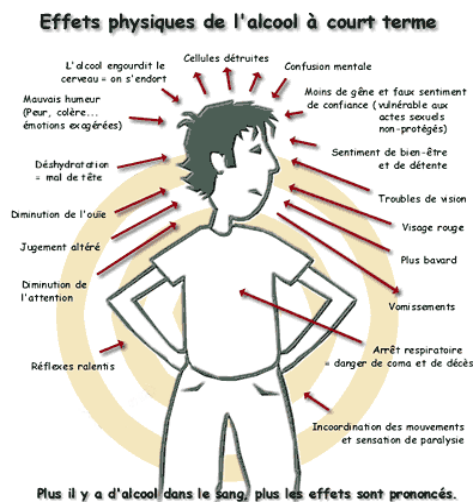
## INFORMATIONS RESEAU

### Alcool et conduite, ne faites pas trinquer les autres

**Le terrible constat de l'année 2012** : l'alcool est présent dans près de 40% des accidents mortels survenus dans le département

Les principaux messages à transmettre lors des fêtes de fin d'année :

- **soyons particulièrement vigilants.**
- **contrôlons notre alcoolémie avec un éthylotest : « soufflez et vous saurez »**
- **prévoyons le retour ou dormons sur place**
- **empêchons celui qui a trop bu de reprendre la route : « quand on tient à quelqu'un, on le retient »**
- **passons le volant à la personne en capacité de conduire.**



## INFORMATIONS RESEAU

Venez visionner les films présentant certaines actions mises en place par la DDT sur le site internet "maison de la sécurité routière":

<http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/actions-de-sensibilisation-leurs-a158.html>

## INFORMATIONS RESEAU

### Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2013 (PDASR)

Dans le cadre de l'élaboration du PDASR 2013, il est demandé aux partenaires impliqués dans la politique locale de sécurité routière (associations, collectivités locales, entreprises, services de l'état...) d'adresser leur(s) projet(s) d'action de prévention avant le 11 janvier 2013 à :  
[patrice.hintzy@doubs.gouv.fr](mailto:patrice.hintzy@doubs.gouv.fr).

## INFORMATIONS "FLASH"

Dans le département du Doubs, la vitesse est présente dans 44% des accidents mortels en 2012.

**LA VITESSE TUE, RALENTISSEZ.**

Nous contacter : [PoleSR25@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:PoleSR25@equipement-agriculture.gouv.fr)

Tél : 03.81.65.61.18

<http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/>